

Le pape se prononce sur l'intelligence artificielle (2e partie)

**Partage international n° [457](#) -
Septembre 2026**

par Cher Gilmore

La première partie de cette série de trois articles consacrés à l'encyclique du pape Léon XIV, *Magnifica Humanitas : sur la sauvegarde de la personne humaine à l'ère de l'intelligence artificielle*, rapportait son analyse du tournant culturel que nous vivons ainsi que la doctrine sociale de l'Église. Cette deuxième partie se concentre sur ses recommandations visant à préserver l'humanité en cette période de transformation.

Technologie et domination

Léon XIV compare notre relation actuelle à l'IA à un projet de construction. Il pose la question de savoir si nous opterons pour un projet dans lequel notre effort collectif finit par dominer et déshumaniser, à l'instar de la tour de Babel, ou pour une démarche où la responsabilité partagée permet de construire un projet bâti pierre par pierre, illustrant la grandeur de l'humanité, comme lors de la reconstruction de Jérusalem. Il dénonce la propagation mondiale du paradigme technocratique dans lequel, à eux seuls, l'efficacité, le contrôle et le profit dictent les décisions personnelles, sociales et économiques, tout en soulignant que la maîtrise de cette puissance numérique est concentrée entre les mains de quelques acteurs économiques et technologiques.

S'il reconnaît l'utilité de l'IA, il avertit qu'à l'échelle individuelle, elle peut engendrer une dépendance excessive aux réponses toutes faites et affaiblir la créativité ainsi que le jugement. À l'échelle sociétale, son utilisation impose une pression considérable sur les ressources en eau et en énergie, menaçant ainsi notre maison commune.

Par ailleurs, lorsque l'IA intervient dans des processus affectant la vie des gens, tels que l'emploi, l'accès au crédit ou aux services publics, elle peut engendrer de nouvelles formes d'exclusion, car les systèmes eux-mêmes reflètent et renforcent les stéréotypes ou les biais idéologiques de leurs concepteurs. L'injustice passe inaperçue lorsqu'elle

est « *drapée dans un vernis de neutralité et d'objectivité, contre lequel il devient difficile de formuler des objections* ».

Pour se prémunir contre ces dérives, le pape estime qu'il faut mettre en place un cadre juridique solide, une surveillance indépendante et veiller à ce que les utilisateurs soient informés, tout en s'assurant que le système politique n'abdique pas ses responsabilités. Faute de quoi, ceux qui contrôlent l'IA imposeront leur propre vision morale, laquelle deviendra l'infrastructure invisible de ces systèmes.

Par ailleurs, il affirme que l'IA doit s'affranchir de la course aux algorithmes toujours plus puissants et aux bases de données toujours plus fournies visant une domination géopolitique ou commerciale. Il convient également de rejeter l'idée selon laquelle le pouvoir technologique conférerait automatiquement un droit de gouverner : c'est là une condition nécessaire pour soustraire l'IA à tout contrôle monopolistique et empêcher qu'elle ne domine l'humanité.

En examinant en profondeur les menaces que l'IA fait peser sur notre humanité, Léon XIV aborde les récits sous-jacents du transhumanisme et du posthumanisme. Dans leurs formes les plus radicales, ces courants envisagent une hybridation entre les êtres humains, les machines et l'environnement, allant jusqu'à anticiper une nouvelle étape de l'évolution, perfectionnée grâce à la technologie. Il conteste l'idée selon laquelle, si l'être humain devait être perfectionné ou dépassé, certaines vies seraient jugées moins utiles ou moins dignes, justifiant ainsi des « *sacrifices nécessaires* » au nom d'une optimisation supposée de l'espèce.

L'humanité, dans toute sa grandeur comme dans ses blessures, ne doit jamais être remplacée ni dépassée, soutient-il. « *Si la puissance s'accroît tandis que le cœur se dessèche et que les liens humains se distendent, alors nous sommes confrontés à une nouvelle forme de Babel : une construction grandiose, mais fondamentalement déshumanisante.* »

Préserver l'humanité en période de transformation

Un chapitre entier est consacré aux moyens concrets

de contrer les influences négatives du paradigme technologique. Au cœur de cette réflexion se trouve l'importance de la vérité en tant que bien commun et élément essentiel de la démocratie. Léon XIV avertit que les détenteurs de plateformes numériques peuvent aisément façonner l'imaginaire collectif. Il souligne que ce pouvoir doit être guidé par la recherche de la vérité et le respect de la dignité humaine.

Il appelle à une écologie de la communication : au niveau des politiques publiques, il s'agit d'établir des normes rendant plus transparents les processus de décision concernant les contenus et garantissant la protection des données personnelles. Sur le plan social et culturel, il convient de renforcer les organismes intermédiaires et les espaces de débat. Au sein des familles et des écoles, une nouvelle sensibilisation éducative est nécessaire pour favoriser un usage approprié et critique des outils numériques.

L'école joue, en effet, un rôle central. Il faut promouvoir une éducation intégrale qui prenne en compte toutes les dimensions de la personne, afin que les élèves puissent relier les informations à des connaissances plus profondes et ne pas perdre de vue le sens de leur action.

Le travail étant une dimension fondamentale de l'expérience humaine, l'emploi constitue lui aussi un élément crucial pour préserver notre humanité. L'absence d'un travail utile pour une grande partie de la population entraînerait un appauvrissement humain et culturel. Léon XIV préconise des politiques proactives rendant la formation continue et les transitions professionnelles accessibles à tous, ainsi qu'un engagement des entreprises à inclure la qualité et la dignité du travail parmi leurs indicateurs de réussite.

Protéger la liberté humaine

La révolution numérique comporte des risques pour la santé mentale des individus ainsi que des défis sociaux plus larges. L'un de ces risques est l'addiction liée au système économique manipulateur de l'attention numérique, où les services sont souvent conçus pour capter le temps et l'attention des utilisateurs en exploitant leurs vulnérabilités. Un autre risque réside dans le contrôle social rendu possible par la collecte massive de données et l'utilisation d'algorithmes capables d'établir des profils, de prédire et d'influencer les comportements. À l'origine de ces risques se trouve une mentalité

post-humaniste qui considère la personne humaine comme un objet à manipuler, sans garde-fous face à une quête effrénée du profit.

De nouvelles formes de servitude sont également directement liées à l'économie numérique. Son fonctionnement repose, par exemple, sur le travail de millions de personnes rémunérées au minimum pour des tâches invisibles telles que l'étiquetage de données, l'entraînement de modèles et la modération de contenus. Dans certaines régions, des enfants travaillent dans des conditions dangereuses à l'extraction de terres rares destinées aux microprocesseurs. Par ailleurs, des réseaux criminels utilisent les plateformes en ligne pour recruter, contrôler et transporter des victimes de la traite.

Le colonialisme, lui aussi, a revêtu de nouvelles formes grâce au numérique, en s'appropriant des données susceptibles d'être utilisées à des fins de domination. Ainsi, ceux qui contrôlent les données de santé de populations entières, souvent collectées sous couvert d'aide, de recherche ou d'innovation, peuvent façonner les marchés et décider à qui seront alloués les médicaments, les investissements et les protections.

Pour préserver notre humanité face à ces défis, la quête de vérité dans la vie publique, l'éducation dans l'environnement numérique, la transformation du travail et les nouvelles formes d'esclavage, la doctrine sociale de l'Église en appelle à une responsabilité partagée. *« Elle demande que ces processus soient guidés avec clairvoyance : par des institutions capables de réguler sans étouffer et de protéger sans se substituer aux acteurs, par des entreprises qui reconnaissent le travail et la dignité comme critères de réussite, par des corps intermédiaires et des communautés éducatives qui rétablissent la confiance et les liens, et par des citoyens qui cultivent la responsabilité, la modération, le discernement et le sens de la vérité. C'est à cette seule condition que l'innovation pourra véritablement servir un développement intégral de l'être humain, au lieu de devenir une source d'exclusion et de domination. »*

Auteur : Cher Gilmore, correspondante de Share International basée à Los Angeles, Californie (États-Unis).

Thématiques :

Rubrique :